

Circonscription d'Aix Touloubre

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Ecole : primaire LA POMME DE PIN

Directrice: Mme WAGLER

Compte rendu de Conseil d'école n°2

du 07/03/2022

début de séance : 18h - levée de séance : 19h

Conseil d'école réalisé en distanciel

Présents :

Enseignants : Mmes Wagler, Calmettes, Cuenca, Polaert, Katinov, Korzine ,Vermelen, Rambert , Beauvinon, Dieuloufret, Lorey, Chabert et Mr Montero

Représentants Mairie : Mme Garcia , Mme Galtier, Mr Agostini

DDEN : Mme Fanara

Parents d'élèves élus : MAGARIAN Amandine, TRANCHARD Céline, MARTINEZ Mélanie, BRES Céline, JOFES Graziella, ERNST Patrick, BALLESTER Marion, GILLET Catherine, MARCON Anne-Claire, MERY Georges, BORNI Marie

Excusés : Mme Noé, Mme Chazeau, Mme Clauzel, Mme Siegwald.

Caractères noirs : propos de la directrice ou de l'équipe pédagogique.

Caractères verts : propos des représentants de la mairie.

Caractères bleus : propos des parents d'élèves délégués de l'AIPE

1/ Projets :

Les projets annoncés en début d'année lors du premier conseil d'école restent d'actualité. Certains ont été réalisés, d'autres sont en cours et d'autres encore se réaliseront dans les semaines ou mois à venir :

- Projets déjà réalisés :

- Le 26 novembre, les élèves du groupe sanitaire n°3 se sont rendus au théâtre pour assister à une pièce sur les droits de l'enfant. « Il y a des jours où les citrouilles ne sont que des citrouilles. »

- Les classes des groupes sanitaires 2 et 3 ont entamé le projet Kinball, en collaboration avec les animateurs mairie. Le tournoi prévu en fin de période 2 a été annulé et reporté en raison des conditions sanitaires.
- Les classes de CE1A, CE2A et CE1B (avec les CE1 de Mme Vermelen) ont participé à un cycle « activité de roue/vélo ».
- Les CPB et CP/CE1 ont eu le droit à l'activité Acrosport, écourtée puis rattrapée à cause du contexte sanitaire.
- Les CE2/CM1 et les CM1 se sont rendus dans la colline pour pratiquer l'escalade.

- Projets en cours ou à venir :

- Les CE2B participent actuellement à l'activité vélo.
- Du 4 au 8 avril, les CM2A, CM2B et les CM2 du cours double participeront à la semaine APPN.
- Les jeudis après-midi, du 28 avril au 23 juin, les classes de CPA, CPB et CP/CE1 seront accompagnées par une professionnelle pour pratiquer la danse à l'école. Projet financé par la coopérative scolaire.
- Les 19 et 20 mai, les classes des groupes sanitaires 1 et 2 se rendront au théâtre pour assister à une pièce sur le thème du livre et de la lecture. « Au bout du conte »
- Deux comédiennes de la compagnie La tête dans les nuages, d'Aix en Provence, interviennent actuellement sur plusieurs séances dans chaque classe. Chaque séance se déroule en demi-groupe classe et dure 1h30. Les classes ont de 3 à 6 séances en fonction.

En raison des conditions sanitaires d'une part, et des conditions budgétaires, le projet théâtre a été revu et corrigé. Ainsi, la sortie pour les groupes sanitaires 1 et 2, a été modifiée en passant de 3 à 4 représentations pour 8 classes. Ce afin d'éviter une annulation de dernière minute si le contexte sanitaire demandait à limiter le brassage. Ainsi, le coût de la sortie passe de 1850€ à 2450€.

Aussi, le nombre d'interventions des comédiennes par classe a été rediscuté en conseil des maîtres. Le conseil a opté pour une équité de toutes les activités confondues sur l'année pour l'ensemble des classes. Ainsi, par exemple les classes profitant de l'intervention danse, ont moins de séances de théâtre. Ce choix est aussi imputable au coût total du projet (les interventions coûtent 8500€ environ) et aux emplois du temps déjà bien chargés de chaque classe.

Une participation de 5€ par enfant a été demandée aux familles pour supporter le coût total du projet. L'AIPE aide aussi la coopérative à hauteur de 2000€ et la mairie a octroyé une subvention exceptionnelle de 2500€ et finance le transport.

Le coût du projet s'élève à 13000€ environ.

- Projet Kinball

Le tournoi de Kinball a été reporté, et il ne pourra avoir lieu que si les conditions sanitaires et le protocole en vigueur le permettent.

Les dates retenues sont fixées début mai mais seront arrêtées ultérieurement. Le gymnase Jérôme Fernandez étant en cours de travaux et étant aussi occupé par le collègue. Ces deux tournois se dérouleront soit dans le gymnase, soit sur le terrain de foot situé à proximité. Il se fera sur une journée, avec pique-nique.

Le groupe sanitaire 1 pratiquera l'activité kinball après les vacances de Pâques et le tournoi se déroulera dans le gymnase de l'école le 3 juin.

- Piscine :

Les classes de CE1A, CE1B et CE2B se rendront à la piscine les vendredis matins entre le 07/03 et le 06/05.

Les classes de CE2A et CE2/CM1 se rendront à la piscine les vendredis matins entre le 09/05 et le 24/06.

2/ Sécurité et travaux:

Travaux :

Des devis pour l'achat de rideaux pour les classes de Mme Polaert et Mme Dieuloufet ont été réalisés.

Mme Garcia précise que ces devis seront soumis à l'arbitrage du budget, mi-avril.

Le changement de la vitre donnant sur le puit de lumière a été fait.

Le parking situé devant l'école est passé en zone bleue. Les directrices des écoles ont interpellé la mairie à ce sujet : en effet, le parking en zone blanche situé sur l'ex emplacement du plateau sportif n'est pas suffisamment grand pour accueillir les véhicules de toutes les personnes travaillant à l'école et devant stationner toute la journée (26 places seulement). Par ailleurs, la demande de passage en zone bleue date de 2016, or les besoins depuis 2016 ont évolué et les directrices pensent que la zone bleue ne se justifie plus : il n'y a plus de covoiturage, et les parents peuvent désormais se garer sur les parkings situés aux alentours (parkings plus nombreux qu'au moment de la demande de zone bleue).

Mr Guirou a entendu la requête des enseignants et Mme Garcia précise que la demande avait été réitérée en 2019, que le parking situé à l'emplacement du terrain de sport sera signalé comme parking réservé aux enseignants. Elle en appelle à la bonne intelligence de chacun.

Il sera fait communication aux parents de stationner sur la zone bleue lorsqu'ils amènent ou récupèrent leurs enfants.

Les directrices ont demandé à la mairie que désormais, pour tous gros travaux entraînant un changement dans le fonctionnement de l'école, une communication ou un rappel leur soit faits. Les besoins évoluant entre le moment de la demande et celui de la réalisation.

Sécurité :

Le deuxième exercice incendie se déroulera le jeudi 10 mars.

- L'installation d'une sirène à l'extérieur pour que l'alerte incendie soit audible dans la cour est en cours d'étude. Des devis ont été établis.

Mme Garcia souligne que l'école répond aux normes de sécurité, que tout est conforme et que l'installation d'une sirène extérieure n'est pas considérée comme nécessaire. Celle-ci représente une dépense élevée.

Mme Wagler explique que cette installation est nécessaire pour assurer la sécurité des personnes présentes et éviter la cohue des enfants si une alerte se déclenche pendant une récréation par exemple.

- Il en est de même pour la mise en place d'un système d'alerte Intrusion différent du système d'alerte confinement.

Mme Garcia précise que la mise en place de badges (déjà testés sur l'école Paul Doumer) est à l'étude et sera soumise à l'arbitrage du budget prochainement.

Concernant l'alerte PPMS, les enseignants signalent que l'alerte PPMS est mal audible depuis les classes qui sont très bien insonorisées. Les services techniques feront le nécessaire.

3/ Situation sanitaire:

Depuis le 21/02, le protocole est repassé au niveau 2 : les masques en extérieur ne sont plus obligatoires ni pour les élèves, ni pour le personnel. Le sport en intérieur peut reprendre (sauf sports de contact). Les répartitions sont désormais possibles au sein d'un même groupe sanitaire : Mme Wagler souligne que malgré cela, les répartitions restent compliquées car elles augmentent fortement les effectifs des classes.

Depuis le 28/02, tout enfant cas contact devra réaliser un autotest à J2- l'attestation sur l'honneur ne sera plus à fournir.

Contrairement à ce qui avait été annoncé au premier conseil d'école, Mme Wagler n'est pas revenue vers les familles pour leur transmettre de nouveau l'autorisation parentale concernant les tests salivaires. Par manque de temps lié à la gestion du covid entre les vacances de Noël et de février.

Il a été annoncé le 03 mars dernier dans les médias, la fin du port du masque dans les écoles à compter du 14 mars 2022 , nous sommes dans l'attente d'un document officiel. Les familles seront bien entendu informées.

4/ Effectifs prévisionnels et évolutions:

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :63 GS sont actuellement inscrits à la maternelle Pomme de Pin

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
58	66	61	71	62

Soit 318 élèves. L'école compte actuellement 322 élèves. La directrice précise que certaines demandes de radiation sont à confirmer (7 radiations). Ainsi, en fonction des maintiens, des radiations et des inscriptions, l'école pourrait repasser à 311 élèves environ en septembre 2022.

Les inscriptions débuteront le 31 mars. La partie administrative se fera de façon dématérialisée et Mme Wagler organisera plusieurs rencontres en petits groupes pour présenter l'école aux parents et répondre à leurs questions en période 5.(si le contexte sanitaire le permet).

Une loi concernant le statut du directeur d'école a été promulguée le 21 décembre 2021. Elle prévoit entre autres l'augmentation du temps de décharge des directeurs. Ainsi, un directeur d'une école de 12 classes devrait se voir attribuer une décharge complète dès septembre 2022. Nous n'avons pas d'autres informations à ce sujet. Ce point sera donc précisé lors du dernier conseil d'école.

Aussi, les élections des parents d'élèves pourraient se faire par voie électronique. Tout reste encore à préciser et ce point sera également abordé au dernier conseil d'école, le 20 juin prochain.

7/ Questions diverses non traitées dans les points précédents :

- *Quelle solution pour le sol de la cour glissant lorsqu'il fait froid ?*

Un revêtement antidérapant a été posé il y a quelques années. Mme Garcia précise qu'il a coûté 25000€ et qu'il est inefficace (n'empêche pas la dalle d'être glissante, se détériore rapidement). La mairie souhaite trouver une solution pérenne (faire des rainures sur la dalle actuelle ? est-ce possible ? est-ce une réelle solution au problème posé ?....). La solution s'annonce compliquée et coûteuse, mais elle est à l'étude.

- Quand les parents auront-ils l'information pour la sortie théâtre des groupes 1 et 2 ?

Les mots et autorisations seront distribués plus tard dans les cahiers de liaison. (Certainement après les vacances de Pâques).

Le compte-rendu du conseil d'école sera transmis aux familles via Educartable et aux membres du conseil par mail. L'AIPE relayera également l'information aux familles.

Mme Wagler remercie les parents élus, la mairie, la DDEN et ses collègues . La séance est levée.

Levée de la séance: 19h

Secrétaire de séance : Mme Dieuloufet

Prochain conseil d'école : le 20 juin – en présentiel si la situation sanitaire le permet

**ECOLE ELEMENTAIRE
LA POMME DE PIN**
55 Chemin de la Pomme de pin
13580 LA FARE DES OLIVIERS
Tél : 04 90 58 58 08